RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE UNIVERSITÉ GRENOBLE 1

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 9 novembre 2011 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ GRENOBLE 1, de l'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. VAN VUONG TRINH, né le 20 décembre 1989 à THANH HOA (VIETNAM), en vue de son inscription au master ; Vu les procès—verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, à finalité PROFESSIONNELLE, Mention ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, AUTOMATIQUE, TRAITEMENT DU SIGNAL, spécialité AUTOMATIQUE

mention bien

est délivré à M. VAN VUONG TRINH

au titre de l'année universitaire 2013–2014, et confère le grade de master, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Grenoble, le 16 février 2015

Le titulaire

Le Président Joseph Courier

Patrick LEVY

Le Recteur d'Açadémie, Chancelier des universités



Daniel FILATRE

I° GR

GRENI

11017853

/2015201303151